

la séparation des pouvoirs

Par **izy83**, le **11/10/2009** à **15:48**

bonjour à tous, j'ai une dissertation dont le sujet est: la séparation des pouvoirs vous paraît-elle une notion dépassée.

je pensais dans une première partie dire que la séparation des pouvoir date d'il y a a longtemps (année 1700je pense), avec en A la théorie de Montesquieu en B? et je n'ai pas de deuxième partie. bref je suis vraiment perdu, c'est ma première dissertation de l'année, donc si vous pouviez me donner quelques pistes. merci par avance.

Par **sabine**, le **11/10/2009** à **16:15**

Essaie déjà de définir les mots clés du sujet : que signifie la séparation des pouvoirs? dépassée?

Cela t'aidera déjà à y voir plus clair.

Par **izy83**, le **11/10/2009** à **16:24**

merci bien de votre aide, finalement j'ai pensée pour une première partie mettre:

I la séparation des pouvoirs: principe ancien des années 1700

A. théorie de la séparation des pouvoirs: analyse du pouvoir politique selon montesquieu (1689-1755)

- les trois fonctions du pouvoirs:
- la fonction législative: établit les règles
- la fonction exécutive: assure l'execution des règles
- la fonction juridictionnelle: litiges liés à l'application des règles.

B. les raisons d'une telle séparation

- selon Montesquieu, c'est un facteur de liberté
- les organes séparés doivent être indépendants les uns des autres afin d'éviter toute domination.

voila mais franchement pour le II je ne trouve pas grand chose.

Par **mathou**, le 11/10/2009 à 18:58

Bonjour Izy,

Quand on bloque sur un plan, le plus souvent c'est qu'on n'a pas complètement fait le travail préparatoire.

Une dissertation juridique se construit en trois moments :

- 1 : travail de recherche et de réflexion préalable. Sur un brouillon tu notes le sujet, et en dessous tu définis chaque terme. Pouvoir, pouvoirs, séparation, dépassée... puis tu notes tout ce qui s'y rapporte : les doctrines, les auteurs, les textes de lois éventuels, les critiques formulées, les insuffisances, les problèmes, les paradoxes, les oppositions, les parties du cours ou de livres qui s'y rapportent, les systèmes étrangers qui se débrouillent sans avoir cette conception ou ceux qui ont dû modifier cette conception...

- 2 : recherche de la problématique. A partir de là, ta feuille est normalement remplie et gribouillée avec des notions, des flèches, et plein d'idées. De toutes ces idées se dégage une sorte de grille de lecture, un axe : la problématique. La problématique est ta façon de présenter le sujet, ta façon de le lire.

Les jeunes étudiants arrivant du lycée ont tendance à se jeter sur le plan après avoir lu en un coup d'oeil le sujet. Or le sujet n'est PAS la problématique. C'est à toi de trouver une problématique parmi toutes celles qui peuvent exister et de travailler le sujet.

- 3 : recherche du plan. En principe si tu as suivi dans l'ordre les étapes, tu te retrouves avec une problématique et plein d'idées que tu vas pouvoir ranger. Le plan ne fait que développer la problématique, il lui répond. Si tu cherches le plan avant la problématique, c'est normal de ne pas trouver ton II.

Le plan que tu proposes ne répond à aucune idée dynamique ou thématique, c'est un simple exposé-définition qui ne traduit pas du tout le sujet. On te demande si la notion te paraît dépassée, et tu réponds par l'historique de la notion dans sa conception du XVIIIème siècle, sans même expliquer son application actuelle, tu vois bien le souci.

Au début on cafouille un peu, ce n'est pas grave de devoir recommencer ou hésiter. Que proposerais-tu comme problématique ?

Par **izy83**, le 11/10/2009 à 19:15

merci pour ton aide, je pensais pour la problématique: la séparation des pouvoir est-elle toujours d'actualité? j'ai bien compris le problème du sujet, il est question de savoir si la séparation des pouvoir est toujours appliqué dans les constitutions aujourd'hui. mais dans la méthodologie de la dissertation que le chargé de td a donné, la problématique ne doit pas être sous forme interrogative, et les titres sans verbes conjugués et symétriques. cela fait que j'ai du mal a constituer mon plan. sinon pour la deuxième partie, je pensais:

Il la séparation des pouvoir: principe toujours actuel.

A. théorie de la séparation des pouvoirs: analyse ne reflétant plus la réalité:

- extension de la fonction gouvernementale et du développement du droit administratif.

B. le principe de la séparation des pouvoirs: un principe remis en cause:
- il ne permet pas forcément la liberté.

En fait je ne dois pas faire la dissertation entière, c'est moi qui voulais la faire entière pour m'entraîner. normalement je dois seulement trouver le plan.
merci beaucoup pour tous ces conseils.

Par **izy83**, le **11/10/2009** à **19:20**

sinon pour la problématique: la séparation des pouvoirs est-elle un principe toujours en application?